PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

Communiqué de presse

SECURITE ROUTIERE Pau, le jeudi 22 octobre 2020

Bilan de l'accidentologie dans le département des Pyrénées-Atlantiques

Depuis le début de l'année 2020, **24** décès sont à déplorer sur les routes du département**.** Au regard de ce bilan, le préfet rappelle tous les usagers de la route à la plus grande prudence.

Au 18 octobre, on compte **652** accidents de la route, soit une augmentation de **3 %** par rapport à 2019.

Ces accidents de la route ont fait **773** blessés (un chiffre en hausse de **2 %** par rapport à 2019) et **159** blessés hospitalisés.

Ces accidents sont toujours principalement dus à une vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances (qui ont causé 244 accidents) et des refus de priorités (qui ont causé 170 accidents).

Durant la semaine du 12 octobre au 18 octobre 2020, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **398** excès de vitesse ;
- **28** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **27** délictuelles ;
- **16** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **18** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **6** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **8** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **44** suspensions du permis de conduire.

Depuis le début de l'année, 4 cyclistes sont décédés dans le département. Ce chiffre a fortement augmenté par rapport à 2019.
N'oubliez pas, si vous vous déplacez à vélo quotidiennement surtout en agglomération :

- De vérifier l'état de votre vélo avant de partir (état des pneus) ;
- De bien vous équiper avec des vêtements clairs ou de rajouter des dispositifs rétro-réfléchissants ;
- De rester à l'écoute de votre environnement : ne pas utiliser de casque audio ou d'oreillettes ;
- De rester très vigilants lorsque vous passez à proximité des bus et des poids-lourds : leurs angles morts sont plus grands que ceux des voitures. L'absence de carrosserie vous rend moins imposant et donc moins visible, gardez vos distances avec eux ;
- D'indiquer vos changements de direction en tendant le bras. Si vous avez des difficultés à lever le bras, des équipements permettent aussi de le signaler (diodes lumineuses, petits clignotants à clipser).

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr | @prefet64

2 rue du Maréchal Joffre
64 021 Pau Cédex